

DELIBERATION DU BUREAU

SEANCE DU 27 JUIN 2019

OBJET : Demande de subvention pour l'opération « Sensibilisation de la population locale à son cadre de vie et à son patrimoine de proximité » auprès du Conseil Régional PACA dans le cadre du CRET

Nombre de membres du Bureau : 13 représentant 13 voix
Nombre de membres en exercice : 13 représentant 13 voix
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 10 représentant 10 voix

N° : 024 /2019

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-sept juin, le Bureau régulièrement convoqué, s'est réuni au Syndicat Mixte Provence Verte Verdon à Brignoles.
Il examine le point n°3 de l'ordre du jour, visé en objet.
Monsieur Bernard VAILLOT, préside.

DELEGUES DES COMMUNAUTES DE COMMUNES

ETAIENT PRESENTS :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA PROVENCE VERTE :

B VAILLOT – M LATZ – A MONTIER – JC FELIX – M GROS – F PERO – D BREMOND – C LANFRANCHI

COMMUNAUTE DE COMMUNES PROVENCE VERDON :

B DE BOISGELIN – A CHARRIER

Le Pays de la Provence Verte est labellisé Pays d'art et d'histoire par le Ministère de la culture. Ce label qualifie des territoires qui, conscients des enjeux que représentent l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la création et à la qualité architecturale et du cadre de vie.

Cet engagement s'inscrit dans une perspective de développement culturel et social et répond à l'engagement suivant : assurer la transmission aux générations futures des témoins de l'histoire et du cadre de vie par une démarche de responsabilisation collective.

Le projet culturel « Pays d'art et d'histoire » associe dans sa démarche tous les éléments – patrimoine naturel et paysager, architectural, urbain et mobilier, patrimoine technique et ethnologique – qui contribuent à l'identité d'un territoire en associant les citoyens et en impliquant les acteurs qui participent à la qualité architecturale et paysagère du cadre de vie.

Dans le cadre de sa mission, le Pays d'art et d'histoire doit se doter d'outils de communication avec d'appuyer ses actions de sensibilisation du public local et des visiteurs. Des programmes de visites-conférences sont proposés toute l'année.

Sensibiliser les habitants et les professionnels à leur environnement architectural et paysager

Cette volonté doit leur permettre d'être acteurs à part entière de la mise en valeur du patrimoine et de la promotion de la qualité architecturale de leur environnement quotidien. Cette démarche d'appropriation suppose **la création d'actions spécifiques** destinées à leur donner les clefs de compréhension. Le pays s'engage, en collaboration avec ses partenaires, à mettre en place ou développer un programme d'actions conduit par le service Pays d'art et d'histoire.

- Un Dimanche en Provence Verte :

Chaque troisième dimanche du mois, deux visites-conférences thématiques sont proposées dans un village, ou sur un site remarquable. Ces visites sont **gratuites et sans réservation** et s'adresse à un large public. Elles sont animées par un guide-conférencier agréé par le Ministère de la culture (obligation inhérente au label PAH) ou par un professionnel de la culture (historien, historien de l'art, archéologue...). Pour communiquer sur ces actions, un programme est édité chaque année à 5000 exemplaires.

Afin d'assurer aux visiteurs des visites-conférences de qualité, les guides-conférenciers doivent bénéficier régulièrement d'actions de formation organisées par le Pays d'art et d'histoire.

- Les Journées européennes du patrimoine

Les Journées européennes du patrimoine sont sans conteste la grande action de sensibilisations au patrimoine de proximité, la plus populaire et la mieux relayée sur le plan de la communication nationale. Elles se déroulent le troisième week-end du mois de septembre sur une thématique déterminée par le Ministère de la Culture. Les Villes et Pays d'art et d'histoire sont les principaux partenaires de cette manifestation et sont à la fois organisateurs d'animations culturelles et coordonnateurs des actions proposées par les divers acteurs culturels du territoire. La Provence Verte programme en moyenne une dizaine de visites-conférences dans différents villages du territoire en privilégiant les lieux dépourvus d'animations durant ces journées.

Elle édite un programme global présentant toutes les actions culturelles portées par des associations ou des municipalités qu'elle diffuse à 3000 exemplaires.

- Les Journées nationales de l'architecture

Ces journées, qui se déroulent le troisième week-end du mois d'octobre, ont pour but de sensibiliser les habitants et les visiteurs à l'architecture et à ses métiers. Elles sont organisées conjointement avec les différents acteurs de sensibilisation à l'architecture

Initier le public jeune à l'architecture et au patrimoine

Le respect de la conservation du patrimoine passe par la prise de conscience des jeunes. Pour cela, le Pays d'art et d'histoire a mis en place un **Service éducatif** ayant pour objectif de sensibiliser les scolaires des établissements de la Provence Verte au patrimoine local.

Les projets pédagogiques s'inscrivent dans le cadre d'une Convention mis en place avec l'Education Nationale. Les enseignants du premier degré sont formés par le Pays d'art et d'histoire sur les ressources patrimoniales locales. La participation à cette formation leur permet de bénéficier d'interventions dans leurs classes sur un thème de leur choix. Ces interventions sont gratuites pour les établissements scolaires du premier degré. Ces animations pédagogiques abordent différents thèmes :

- L'architecture de villages
- Le patrimoine agricole
- Le patrimoine de l'eau
- Le patrimoine industriel
- Les sites castraux

Le service éducatif lui, ayant pour mission la sensibilisation du public jeune au patrimoine des communes est unique sur le territoire. Il est une des principales missions du Pays d'art et d'histoire. L'objectif est maintenant d'étendre le dispositif à un nombre plus important de classes afin que tous les élèves du territoire aient au moins une fois dans leur scolarité bénéficié des animations pédagogiques du Pays d'art et d'histoire.

De plus, chaque année, les élèves peuvent bénéficier d'interventions dans le cadre de projets d'Education Artistique et Culturelle : les artistes et les techniques artistiques qui diffèrent chaque année permettent d'aborder le patrimoine sous un angle différent.

Concevoir des outils de communication

Afin de pouvoir mieux communiquer sur ses actions et avoir plus de visibilité lors de manifestations, des supports types « drop » ou kakémonos seront conçus.

Plan de financement :

| Nature des postes de dépenses | Montant HT | Recettes | |
|---|-----------------|------------------|-----------------|
| | | | |
| Conception d'outils pédagogiques | 6000 € | Conseil régional | 18 900 € |
| Conception d'outils et de dépliants de communication | 22 000 € | DRAC PACA | 20 000 € |
| Publication <i>Chapelles en Provence Verte Verdon</i> | 12 000 € | Autofinancement | 24 100 € |
| Exposition <i>Chapelles en Provence Verte Verdon</i> | 3 000 € | | |
| Refonte du site internet « patrimoineprovenceverte » | 20 000 | | |
| TOTAL | 63 000 € | | 63 000 € |

Le Bureau

Oùï l'exposé

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'ensemble les pièces du dossier,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité :

- De solliciter la demande de subvention 18 900 € auprès du Conseil Régional PACA dans le cadre du Contrat Régional d'Equilibre Territorial conformément au plan de financement ci-dessus
- D'autoriser le Président à signer tout acte à intervenir relevant de cette opération

Fait et délibéré à Brignoles, les jours, mois et an susdits

Le Président du Syndicat Mixte


Bernard VAILLOT
Maire de Camps la Source